

Grand Prix de la Mayenne 2025

RÈGLEMENT

Article 1

Epreuve individuelle homologuée ouverte à tous les licencié(e)s compétition d'un club mayennais sur inscription via Hello Asso.

Article 2

Samedi : Poussins à 11h30 / Minimes à 10h / Juniors à 11h30

Dimanche : Benjamins à 12h30 / Cadets à 11h / Séniors à 9h (moins de 1000 points) / Séniors toutes séries à 9h

Sous réserve d'un nombre inférieur à 8, les féminines seront replacées dans le tableau masculin correspondant.

Cependant, un classement final sera donné pour les féminines.

Article 3

Possibilité pour un même joueur de faire deux tableaux différents consécutifs en catégorie.

Double surclassement possible.

Exemple : un cadet peut faire les tableaux cadet / junior ou bien junior / sénior

Article 4

Le prix de l'inscription est de 5€ le tableau.

Le paiement se fait uniquement par Hello Asso.

Il n'y aura pas de remboursement en cas de désengagement.

<https://www.helloasso.com/associations/comite-departemental-de-tennis-de-table-de-la-mayenne/evenements/grand-prix-de-la-mayenne-2025>

ou en flashant le QR CODE :



Article 5

Formule de la compétition :

Les joueurs sont placés dans des poules de 3 ou 4 joueurs selon le nombre d'inscrits, en fonction de leurs points classement au 10 juin. Puis tableau à élimination directe (tous les joueurs passent dans le tableau).

Article 6

Les trois premiers joueurs de chaque tableau sont récompensés.

Le vainqueur de chaque tableau se verra décerner le titre de « Champion de la Mayenne » 2025